



# SESSION DE FORMATION EN DISTANCIE

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

#### **Public**

Tout professionnel de CFA (directeurs, responsables administratifs et financiers, conseillers formation) et des OPCO intervenant dans la contractualisation et la facturation des formations par apprentissage.

### Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures ».

#### Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questionsréponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, cas pratiques...
- Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

#### Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

## Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

# Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation





# FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN 2026 : MAÎTRISER LES NOUVELLES RÈGLES ET SÉCURISER LES RESSOURCES DE VOTRE CFA

Les évolutions réglementaires de 2025 transforment profondément le financement de l'apprentissage : proratisation journalière, participation obligatoire des employeurs, nouvel échéancier, modulation des niveaux de prise en charge (NPEC)... Les questions sont nombreuses : comment intégrer ces évolutions dans vos conventions de formation ? Quels impacts sur vos relations avec les OPCO, les employeurs et les financeurs publics ? Comment sécuriser la trésorerie de votre CFA ? Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à la compréhension et à la mise en œuvre de ces nouvelles règles afin d'optimiser et de garantir vos financements.

# **OBJECTIFS DE FORMATION**

- > Comprendre les nouvelles règles applicables en matière de financement de l'apprentissage.
- > Identifier le calendrier de paiement et ses échéances.
- > Calculer une proratisation en fonction des situations rencontrées.
- > Appliquer correctement les nouvelles règles en matière de financement de l'apprentissage.

# **PROGRAMME**

# MAÎTRISER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LES CONTRATS CONCLUS À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025

- Proratisation journalière.
- · Nouvel échéancier de versement.
- Participation obligatoire des entreprises pour les contrats de niveaux 6 et 7.
- Minoration du financement en cas d'enseignements à distance.

### INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES DANS SA RELATION AVEC LES OPCO ET LES ENTREPRISES

- Clauses financières dans la convention de formation : reste à charge, frais annexes, clauses de dédommagement.
- Gestion des majorations, minorations, tropperçus et pièces justificatives de facturation.
- Dépôt du contrat, rôle des OPCO et contrôles.

# INTÉGRER LES CAS D'USAGE

- Calcul du montant des NPEC en fonction de cas particuliers.
- Gestion de la facturation de la participation obligatoire (contrats de niveaux 6 et 7).
- Identification des cas d'exonération de la minoration des NPEC pour les enseignements à distance.
- Gestion des cas particuliers : rupture anticipée, nouveau contrat...

#### ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE 2026 ET L'AVENIR DES NPEC

- Vers une nouvelle méthode de fixation des NPEC par les branches professionnelles.
- Vers un NPEC unique par certification : de 800 000 à 3 500 NPEC.
- Le plafonnement des NPEC et les bonifications de l'État.





Travau

Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)

Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.

ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation





sur la boutique en ligne de Centre Inffo

https://boutique.centre-inffo.fr

Toute une équipe SE FORMER EN INTER

au service
Nadia Barr - Tél.: 01 55 93 91 83
Courriel: contact.formation@centre-inffo.fr

SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20 Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

	Tarif: 995 € HT (TVA 20 %) 119	DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT 4 € TTC CODE FORMATION : FOR000839
PARTICIPANT		
Nom	Pré	nom
Fonction	Sei	vice
Raison sociale et adresse de l'éta		
Tél.		
CORRESPONDANT FORMATION		
Nom	Pré	enom
Fonction	Ser	vice
N° SIRET //_/_/_/_/_/	/// Code APE/NAF //_	_//_/ N° client: //_/_/_/ Effectif: //
FACTURATION		
Accord de prise en charge d'un O	pco <sup>(1)</sup> □ Nom de l'Opco	Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si différ	rent du participant) ou Opco	
Tél	Courriel	
Ces données personnelles sont utilisées par Centre II communication à des tiers.	nffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offe	rts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune
(1) En cas de subrogation, le client doit f	'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bor faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en cl tement le client qui se fera rembourser par son orga	narge de son organisme financeur avant le début de la formation.
Je joins mon règlement à l'ordre	de Centre Inffo	Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.
□ Par chèque bancaire	□ Par chèque postal	Lu et approuvé
·		Lu et approuve
ou je regle par virement, en prec	isant le titre et la date de la formation :	Date
☐ Virement postal : IBAN de la So	9	
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP		Cachet et signature